

POUR LA DATATION DES TOPONYMES GALLOROMANS: UNE ÉTUDE DE CAS (RONZIÈRES, PUY-DE-DÔME)¹

Jean-Pierre CHAMBON
Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)

Dans une contribution récente,² nous avons souligné que l'analyse diachronique se devait de dater les toponymes galloromans, non seulement pour son propre bénéfice, mais aussi comme contribution non négligeable à la linguistique historique du domaine et, secondairement, en vue de l'élaboration de produits utilisables par l'histoire du peuplement. Nous avons aussi et surtout cherché à suggérer sur un exemple (celui de la série *Fournols*) que, bien que les procédures à employer ne soient décrites nulle part, à notre connaissance, chez les romanistes, il était possible de parvenir à une datation relativement fine, datation qui a pu être jugée plausible par un critique.³ Dans la perspective de la mise au point des techniques 'chronotoponymiques' et de la validation des critères à utiliser, le dossier du toponyme auvergnat *Ronzières* offre, nous semble-t-il, un certain intérêt méthodologique dans la mesure où il permet, notamment, de confronter la datation obtenue sur des bases linguistiques à des données solides obtenues indépendamment grâce à l'étude archéologique et historique du référent.

1. LES SOLUTIONS ÉTYMOLOGIQUES EN COURS

Le toponyme [1] *Ronzières* désigne un petit village (comm. de Tourzel-Ronzières, cant. de Champeix, Puy-de-Dôme) «installé à flanc de coteau, au pied d'un plateau basaltique qui, à peu près horizontal et de forme grossièrement elliptique, est limité par des falaises abruptes et couvre environ un hectare un quart, à un peu moins de 800 m d'altitude».⁴ Il semble que seuls, parmi les ouvrages de référence, ceux de Longnon et de Gröhler aient parlé de l'origine de ce nom de lieu.⁵

1.1. Longnon a traité *Ronzières* au chapitre «Origines modernes: règne végétal», sous la notice suivante: «Ronce: nom apparenté au latin *rumex*, 'dard', en raison du provençal *rumec*».

1. Nos remerciements s'adressent à Reina Bastardas (Barcelone) et à Jean-Paul Chauveau (Nancy) qui ont bien voulu lire une première version de ce travail et auxquels nous sommes redevable d'importantes suggestions ou corrections.

2. Chambon, 2000, *a*.

3. Roques, 2000: 468.

4. G. Fournier, 1962: 331. *IGN 1:25 000, 2533 E*.

5. Nous discutons à part (ci-dessous § 6) la contribution de P.-F. Fournier (1979).

Dans cette formule passablement obscure, «ronce» sert sûrement d'étiquette noématique et sans doute aussi d'étymon. Sont rassemblés sous ce chef, sans le moindre commentaire: *La Ronchère* (Meurthe-et-Moselle), *Ronchères* (Yonne); *Romigières* (Hérault), *la Romigière* (Aveyron, Lot), *Roumegière* (Ardèche); *la Roncière* (Côte-du-Nord, Loir-et-Cher, Oise, Seine-et-Oise), *les Roncières* (Yonne), *la Ronzière* (Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie) et *Ronzières* (Puy-de-Dôme).⁶ Aucune étymologie n'est donc véritablement énoncée par Longnon. En toute rigueur, on serait en droit de retenir que, selon lui, *Ronzières* est de formation moderne, voire même, étant donné l'ambiguïté du statut de «Ronce», d'origine... française.⁷

1.2. Gröhler, sous «Romanische Ortsnamen», ouvre un paragraphe «*Rumex* 'Brombeerstrauch'» où l'on peut lire: «**Rumicaria* erkennt man am deutlichsten in Roumigière und Roumegière (Cantal), Romigières (Hérault); auch Roumazières (Char.) ist wohl so zu erklären; andere formen sind Ronzières (Puy-de-Dôme), Ronsière (Yonne), Roncières (Oise), la Roncière (Seine-et-Oise), Ronchères (Aisne), Ronquières (Hennegau), *Runkiria* 1182».⁸ On objectera à l'étymologie de Gröhler que, du point de vue de la phonétique historique, il est impossible de tirer *Ronzières*, avec [-z-], de **RUMICĀRIA*: à partir de cette base, c aurait été nécessairement palatalisé devant *a* dans le nom de lieu moderne dont la forme devrait contenir une chuintante.⁹ D'autre part, le lecteur reste dans l'incertitude quant à la chronologie de la formation: on sait, d'une part, que la distinction faite par Gröhler entre les «romanische Ortsnamen» (traités au vol. 2) et «lateinische Namen» (traités au vol. 1) correspond, en réalité, à l'opposition entre toponymes dé-anthronymiques d'origine latine et toponymes délexicaux d'origine latine ou romane de toute date. Gröhler ne connaît d'ailleurs pas de niveau d'analyse intermédiaire — comme le français, l'occitan etc. — entre les étymons qu'il reconstruit sous leur forme latine (**Rumicaria*) et les noms de lieux d'aujourd'hui qu'ils expliquent (*Ronzières*, *la Roncière* etc.).

1.3. Les deux étymologies proposées — c'est à peine si l'on ose parler d'étymologie chez Longnon — s'avèrent donc insatisfaisantes. En outre, les deux notices mêlent visiblement des toponymes dont la phonétique et la syntaxe sont différentes, qui sont, par conséquent, d'âges différents et ont pu être formés dans des langues différentes.

2. L'ÉTYMOLOGIE DE *RONZIÈRES*

Nous chercherons, à présent, à donner raison à Gröhler contre lui-même.

2.1. Pour ce faire, nous commencerons par recueillir les formes historiques de notre toponyme car Longnon et Gröhler n'en citent aucune.

6. Longnon, 1929: § 3007.

7. On perçoit bien sur cet exemple que le propos de Longnon est avant tout taxinomique: il s'agit de classer les noms de lieux en couches diachroniques pré-établies (ici: «Origines modernes»), puis de les inscrire dans une hiérarchie onomasiologique (ici: «règne végétal», «Ronce»). L'analyse diachronique des toponymes n'est que le moyen de cette entreprise classificatoire, mais elle reste si peu explicite et si peu fine qu'on en vient à se demander comment un classement est possible sur une telle base, où le plan de l'étymon n'est pas même 'décollé' de la métalangue noématique.

8. Gröhler, II, 1913-1933: 186.

9. La même objection vaut pour *Ronsière* (Yonne) — qui pourrait être une erreur pour *Ronchères* (ch.-l. de comm., Yonne); Quantin (1882: 109) ne cite qu'un *la Ronsière* —, *Roncières* (Oise) et *la Roncière* (Seine-et-Oise).

2.1.1. Les attestations les plus anciennes de *Ronzières* qui nous ont été accessibles sont les suivantes: *Rongieras* 1296,¹⁰ *Rongeyras* 1373,¹¹ *ecclesia Rongeriarum* 14^e s. (cop. 1381),¹² *c<uratus> de Rongieres* 1392,¹³ *Rongières* 1401,¹⁴ *Rongieres* 1489,¹⁵ *c<ura> Rongerarium* 1535,¹⁶ *Rongières* 1628.¹⁷

2.1.2. La forme *Ronzières* apparaît en 1634,¹⁸ puis en 1729¹⁹ et sans discontinuer depuis lors: 1732, 1738, 1741, 1752, 1757, 1782, 1793, 1797, 1799, 1810, 1811, 1822, 1854 etc.²⁰

2.1.3. Sporadiquement, on note une dernière occurrence de *Rongières* en 1762,²¹ puis *Ronsiere* sur *Cassini*, *la Ronsière* en 1772,²² *la Ronsière* et *La Ronzière* en 1799, les deux dernières attestations chez le même auteur, Dulaure,²³ lequel emploie aussi *Ronzières*.²⁴

2.2. On voit donc que la tradition écrite de notre toponyme comprend fondamentalement deux séries principales successives: une série à chuintante sonore, de 1296 à 1628, représentant le type primaire (*Rongeyras*); une série à sifflante sonore, depuis 1634, constituant un type secondaire (*Ronzières*). Le chevauchement entre les deux séries est réduit (une occurrence isolée de *Rongières* en 1762). Secondairement, on note, à la fin du 18^e siècle, deux formes à sifflante sourde et l'apparition très occasionnelle de l'article (chez Dulaure, comme variante libre).²⁵ Au début du 19^e siècle, la forme actuelle *Ronzières* est définitivement stabilisée.

2.3. Le type primaire à chuintante *Rongeyras* remonte en droite ligne à *RUMICĀRIAS (avec sonorisation et palatalisation de la vélaire devant A, syncope de l'inter-tonique postérieure à la sonorisation). L'étymologie de Gröhler se trouve être ainsi justifiée. Quant à la base étymologique *RUMICĀRIAS, elle doit s'analyser comme un dérivé reposant sur lat. *rumex*, *icis*

10. Baluze, II, 1708: 303 = Tardieu, 1877: 294. La forme *Rauseria* 959 citée par Tardieu ne peut évidemment pas être identifiée à *Ronzières*. À en croire Jaloustre (1913: 24), cette mention proviendrait du testament d'Étienne II (959), mais on ne trouve rien de semblable dans l'édition partielle du document due à Baluze (1708: 39-40). En revanche, la paraphrase que fournit Jaloustre du passage correspond exactement à un passage du testament de l'évêque Étienne IV (Doniol, 1864: n° 475; le legs va à Saint-Austremoine d'Issoire). Quant à la donation du *mansum de Rauseria* qui, selon Jaloustre, aurait été faite par Étienne II, la même année 959, au monastère de Sauxillanges, elle ne paraît correspondre à rien dans le cartulaire de cet établissement (Doniol, 1864).

11. Font-Réaulx, 1961-1962: 203.

12. Font-Réaulx, 1961-1962: 155.

13. Font-Réaulx, 1961-1962: 225.

14. Chassaing, 1886: 465.

15. P.-F. Fournier, 1979: 283 (inventaire des archives du dauphiné d'Auvergne: résumés d'actes de 1322 et 1330).

16. Bruel, 1882: 133 = Jaloustre, 1913: 20.

17. Jaloustre, 1913: 28.

18. Jaloustre, 1913: 72.

19. Jaloustre, 1913: 92.

20. Jaloustre, 1913: resp. 71, 19, 46 et 47, 48, 49 et 50, 52 [qui écrit par erreur, «1557»] et 54, 55, 83 et 86, 88 n. 3, 98, 101, 14, 104, 105 et 106; Bouillet, 1854: 291.

21. Tardieu, 1877: 294. Comme à l'ordinaire, la mention de Tardieu n'est pas explicitement référencée.

22. Jaloustre, 1913: 43.

23. Dans Jaloustre, 1913: 98.

24. La même forme *la Ronzière* 1799 se trouve chez Tardieu (1877: 294) dont la source est probablement Dulaure (cité en fin d'article).

25. Jaloustre (1913: 41-2) signale, à Billom, une chapelle de l'église Saint-Loup nommé *Notre-Dame de la Ronzière*, sans doute par transplantation de *Ronzières* (où un pèlerinage marial est ancien et fameux).

‘ronce commune (*Rubus fruticosus* L.)’ combiné au suffixe *-ārium*, *-āria* de valeur collective. La valeur de désignation est celle d’un toponyme typique du *saltus*.

2.4. Quant à la forme moderne à sifflante sonore, *Ronzières* (depuis 1634), elle se dénonce comme le fruit d’une réfection tardive sur un dérivé du type de Vinz. [rōziðã] ‘buisson de ronces’,²⁶ lui-même sur *arvernophones*. [rōzə] ‘ronce’.²⁷ Au 18^e siècle, les formes *Ronsiere* (Cassini) et *la Ronsière* (1772 et 1799) procèdent quant à elles d’une nouvelle réfection sur *frm. ronce*.

2.5. Il ressort des données que le nom propre *Ronzières*, bien qu’ayant perdu depuis fort longtemps sa motivation objective (v. ci-dessous §§ 3 et 4), est demeuré constamment transparent aux locuteurs, du fait de son ancrage lexical (motivation relative intra-linguistique), depuis l’époque de sa formation jusqu’aux tentatives récentes de réfection française et sans doute au-delà chez les *arvernophones*. Il est donc plus que probable que la réfection (occitane) du toponyme a été entraînée par une réfection parallèle s’étant produite d’abord dans le lexique auvergnat.²⁸ La grande netteté de la césure chronologique entre le type primitif en *-g-* et le type refait en *-z-* à la fin du premier tiers du 17^e siècle (v. ci-dessus § 2.2.) pourrait inviter à penser que les deux procès (lexical et toponymique) sont *grosso modo* contemporains plutôt que séparés par un long intervalle.²⁹

3. ESSAI DE DATATION DU TOPONYME

Du point de vue de la chronologie, on peut présenter les observations suivantes.

3.1. Toute la tradition de notre toponyme se présente sans article. Au vu de ce qu’on sait de la diachronie de ce strument, on peut donc poser *ca. 700* comme *terminus post quem non* de la création du toponyme.³⁰

3.2. Le dérivé en *-ārium*, *-āria* de *rumex*, *-icis* n’est pas attesté en latin écrit. La base *RUMICĀRIA est toutefois largement continuée en occitan contemporain (languedocien, limousin, gascon) avec une valeur collective (‘lieu plein de ronces; buisson de ronces’).³¹ En ancien occitan méridional et dans certains parlers gascons, le dérivé a même pu prendre la place du simple pour désigner la plante³² et, dans le domaine catalan, *romeguera* (attesté comme col-

26. V. les références ci-dessous n. 34.

27. PuyD. Vinz. dans *FEW* 10, 557a et *ALAL* 325, 325* (*passim*).

28. L’hypothèse est d’autant plus probable que les deux dérivations — *RUMICĀRIA et issue de RUMICE + issue de -ĀRIA — sont pratiquement des spécificités occitanes (cf. *FEW* 10: 558a et ci-dessous n. 34), ce qui constitue un indice du fait que les deux types sont liés, le second constituant un renouvellement formel du premier. D’autre part, les formes lexicales actuelles du Limousin et de l’ouest du Cantal (v. ci-dessous n. 34) et l’existence d’un toponyme à article (cf. ci-dessous § 3.1) et au singulier (cf. ci-dessous § 3.5.) *la Rongère* (comm. de Saint-Priest-en-Murat, cant. de Montmarault, Allier, dans l’ancien diocèse de Bourges) tendent à soutenir l’idée que l’issue de *RUMICĀRIA a pu se maintenir autrefois dans l’actuel département du Puy-de-Dôme.

29. Le § 2.5. met à profit une suggestion de J.-P. Chauveau.

30. Sur le critère de l’article, v. Chambon, 2000, *a*: 69-70 (avec bibl.); cf. encore Chambon, à paraître, *a*, pour la première attestation de l’article dans la toponymie de la Galloromania méridionale (*a*. 680).

31. *FEW* 10, 558a; *DECat* 7: 430.

32. *FEW* 10: 558a; DAO/DAOSuppl 705. Il faut très probablement déplacer sous l’article 707 (TERRAIN COUVERT DE RONCES) les noms de lieux en *-eira* enregistrés par DAO/DAOSuppl 705 (ronce).

lectif dans un unique exemple de 1096) a remplacé le nom de la plante à date littéraire.³³ Dans les parlers de Basse Auvergne, les dérivés en {*eira*} représentent probablement des réfections (ci-dessus § 2.5.), relativement récentes, sur le simple issu de RUMICE.³⁴ Avec Coromines, on peut donc décrire la formation et la diffusion de *RUMICĀRIA dans le lexique comme relevant du latin/protoroman régional tardif³⁵ de la Gaule et de la Marche hispanique. Le FEW ne consigne aucune issue francoprovençale et fr. *roncière* n'est attesté (fort rarement) qu'au 16^e siècle. Comme von Wartburg n'enregistre pas davantage de représentants de ce type dans les parlers dialectaux d'oïl et que d'autres dérivés à valeur collective sont visiblement mieux ou depuis longtemps implantés dans les domaines français et francoprovençal,³⁶ on peut penser que le type *roncière* est récent dans le lexique du nord du domaine galloroman. La toponymie montre pourtant que *RUMICĀRIA a été anciennement connu dans le nord de la Gaule (v. ci-dessous § 7.2.).³⁷

3.3. Le mot simple lui-même n'est d'ailleurs connu que tardivement dans le sens de 'ronce', à savoir depuis Marcellus Empiricus (4^e siècle).³⁸ Il n'est continué avec cette valeur que dans les langues galloromanes (français, francoprovençal, occitan)³⁹ et dans piém. *ronsa*, Castellinaldo *runs*.⁴⁰ En catalan, il a probablement été remplacé, comme on l'a vu, par le collectif en -ĀRIA.⁴¹ La diffusion du lexème simple, dans le sens qui nous intéresse,⁴² est donc, elle aussi, régionale — ce n'est pas un hasard si ce sens est attesté pour la première fois chez un auteur gaulois (né à Bordeaux) — et relativement tardive. On peut estimer peu probable que la fixation toponymique de *RUMICĀRIA ait débuté avant la première attestation du simple.

3.4. D'autre part, le procédé de formation de substantifs collectifs féminins en -ĀRIA sur des noms de plantes, procédé particulièrement vivace dans les langues romanes,⁴³ ne paraît pas

33. *DECat* 7: 429-31; Bastardas, 1994: 199. Selon *REW* 7439/2, l'espagnol connaîtrait *romeguera* dans le sens de 'Roche', ce qui ne semble pas confirmé par d'autres sources (DECH 5: 799 s. v. *raya* ne mentionne que cat. mér. *romeguera* dans ce sens).

34. Les attestations bas-auvergnates enregistrées par *FEW* 10: 558a (Vinz. [rōziḏā] 'buisson de ronces') et *ALAL* (325* p 7, 11, 12, 13) reposent sur une forme syncopée correspondant à la forme du simple à sifflante (de même à Villedieu, Cantal, v. *ALMC* 208 p 19), ce qui signale une néo-formation, tandis que toutes les autres attestations occitanes du *FEW* (y compris limousines, cf. *ALAL* 325* p 40, 41, 44, 58; v. aussi *ALMC* 208 p 15, 40, 42 pour l'ouest du Cantal) ne présentent pas de syncope et répondent, au contraire, au traitement de /k/ devant /a/ (elles correspondent parfois à des formes à accent déplacé sur l'avant-dernière syllabe dans le simple, cf. *FEW* 10: 559a: «akzentschub»).

35. *DECat* 7: 430: «és segur [...] que ja es devia formar *RUMICARIA en llatí vulgar, per més que aquest mot no s'hagi perpetuat més que en català i en llengua d'oc». Coromines (*l.c.*) interprète *rumica* dans la traduction latine de Dioscoride (6^e s.) comme une forme secondaire extraite de *RUMICĀRIA, «i per tant la dada del s. VI documenta indirectament la preexistència de *RUMICARIA des d'abans del s. VI». V. aussi André, 1985: 221.

36. Hu; *FEW* 10: 558a (Cotgrave, 1611, d'une source antérieure, et de là Oudin, 1660). De même, fr. *roncier* n'apparaît qu'en 1547 (TLF).

37. Afr. mfr. *ronçoi* et variantes, ou, de formation plus récente, mfr. *roncier* (*FEW* 10: 557b).

38. *FEW* 10: 556; André, 1956: 276.

39. *FEW* 10: 556-7.

40. *FEW* 10: 559a; *REW* 7439/2.

41. C'est au sens beaucoup plus ancien (depuis Plaute, v. André, 1985: 220-1) de 'rumex, oseille', que RUMICE est conservé en Italie et en Ibérie: it. *romice* et —croisé avec LAPATAHIUM— esp. *romaza* (DECH 6: 59), cat. dial. *romàs* (*DECat* 7: 430-1); cf. *REW* 7439.

42. On assume ici (cf. Gröhler, 1913-1933: 185-6) que le sens ancien de 'patience, oseille-épinard, oseille', non continué en Gaule, n'est pas susceptible de fournir une motivation toponymique crédible.

43. Meyer-Lübke, II, 1890-1906: 360; Bastardas, 1994: 174 *sqq.* En toponymie, des dérivés en -āria se trouvent en Italie, en Sardaigne, en Gaule et en Ibérie (Wolf, 1996: 394).

productif dans le latin écrit de l'Antiquité.⁴⁴ Il en ressort que l'emploi de *-ĀRIA* en combinaison avec des phytonymes a toutes les chances d'être tardif et populaire car il est probable que les toponymes antiques en *-āria* formés sur des noms de végétaux que cite Reitzenstein, à savoir *Roboraria* (Italie) et *Iuncaria* (Ibérie), tous deux attestés dans les Itinéraires,⁴⁵ sont des neutres pluriels⁴⁶ plutôt que des féminins singuliers. Cette remarque ne s'applique toutefois qu'à la base lexicale *RUMICĀRIA.

3.5. En effet, l'attention est attirée par le fait que notre nom de lieu se présente comme un féminin pluriel et qu'il en va de même de toute la série de ses congénères galloromans et ce, à une seule exception près, depuis les formes médiévales, lorsqu'on en dispose (v. l'inventaire ci-dessous § 7.2.). J.-P. Chauveau nous fait observer que cette situation est d'autant plus digne de remarque que l'évolution des toponymes s'écarte ici du modèle lexical. Selon ce modèle (passage banal des neutres au féminin singulier à partir du pluriel en *-A* pris avec une valeur collective),⁴⁷ on attendrait des formes au singulier du genre de **Rongère* et cognats **Ronquière*, **Ronchère* etc., de même qu'on a *Romeguera* en Catalogne (trois exemplaires)⁴⁸ ou *Romicaia* en Italie.⁴⁹ Or, le cours divergent de l'évolution des toponymes galloromans par rapport au lexème qui est à leur base ne paraît explicable que si le changement de genre a pris effet sur des formes, certes transparentes, mais déjà figées comme noms propres de lieux.⁵⁰ Il en résulte que le point de départ de *Ronzières* et congénères fut plus probablement un neutre pluriel *RUMICĀRIA⁵¹ qu'un féminin pluriel, la féminisation s'étant produite au cours de l'histoire de nos toponymes, durant une période où le procès de recatégorisation des neutres en *A* était en cours, mais où le neutre n'en demeurait pas moins une catégorie de flexion suffisamment vivante dans l'usage quotidien pour que *RUMICĀRIA soit encore susceptible d'être interprété comme un pluriel. Comme «on admet que le sentiment du neutre en tant que genre spécifique se perd définitivement peu après le VI^e siècle»,⁵² on admettra du même coup que le début du 7^e siècle fournit un *terminus post quem non* quant au remodelage formel et, *a fortiori*, quant à l'existence de la série.

3.6. Sur le plan phonétique, le traitement de la vélaire devant /a/ (palatalisation) dans *Rongeyras* implique que le dérivé générant, à la jointure lexème+morphème, le contexte /—a/ capable de nourrir l'évolution de cette vélaire, était déjà formé au moment où se produisit la palatalisation devant /a/. On situe généralement vers le 5^e siècle⁵³ le commencement de ce procès qui était encore actif au moment de l'intégration des emprunts au francique, vers le 6^e siècle.⁵⁴ Il est ce-

44. Ni Meyer-Lübke (II, 1890-1906: 359) ni Leumann *et al.* (I, 1972-1977: 212) ne citent de formations de ce type.

45. Reitzenstein, 1970: 55 et n. 4 et 8. Le cas de *Spartaria*, surnom ajectival (Reitzenstein, 1970: 55), est distinct.

46. Cf. *Pomaria* (aujourd'hui Tlemcen), sur *pomārium*; v. Reitzenstein, 1970: 75-6 (qui glose 'Obstbaumpflanzungen').

47. Lausberg, 1966: 41-6; Ronjat, 1930-1941: 8.

48. Bastardas, 1994: 199-200.

49. «mt. (Sillano Garf.)» (Pellegrini, 1990: 350: «< r u m i c ā r i a », sans astérisque).

50. Il n'y a en effet «aucune raison de supposer que les toponymes aient été pluralisés tardivement: il n'y a pas de nécessité de les aligner sur la morphologie commune, comme c'est le cas des lexèmes» (J.-P. Chauveau, *in litteris*).

51. Substantivisations anciennes en latin; v. Leumann *et al.*, I, 1972-1977: 212 («Baumschulen»: *seminārium*, *pom-*, *rosa-*, *viola-*, *viridi-*, *vitia-*).

52. Zink, 1989: 23.

53. Fouché 1952-1961: 556; La Chaussée 1974: 183; Straka 1979: 205.

54. Ronjat 1930-1941: 51-2.

pendant impossible de préciser si la palatalisation s'est produite dans le toponyme déjà fixé ou dans son antécédent lexical.

3.7. Les indices disponibles (caractère tardif et régional du lexème simple et de son dérivé; caractère tardif du procédé dérivationnel; remodelage des toponymes en féminins pluriels; palatalisation) sont largement convergents. Au total, pour fixer les idées sur la période de création probable du toponyme *Ronzières*, on pourra écrire: 4^e s.-déb.7^e s. Même si le premier terme ne constitue qu'une approximation plausible, il semble permis de qualifier sans risque notre toponyme de tardo-antique.⁵⁵

4. L'ÂGE DU RÉFÉRENT: LES DONNÉES DE L'ARCHÉOLOGIE ET DE L'HISTOIRE

Sur le plan du *denotatum*, où nous nous plaçons à présent, on a la chance de disposer d'informations particulièrement précises sur la diachronie du référent de *RUMICĀRIA/Ronzières, grâce aux travaux de G. Fournier et de Boudartchouk.⁵⁶ Nous chercherons à tirer parti de ces conditions exceptionnelles.

4.1. Nous résumerons d'abord les résultats auxquels sont parvenus les investigations archéologiques et historiques.

4.1.1. Le plateau de Ronzières a été occupé dès l'époque protohistorique, mais, «aux premiers siècles de notre ère, la présence humaine fut réduite et sporadique: les quelques vestiges découverts (fragments de sigillée, une monnaie de Marc-Aurèle) sont sans aucune mesure avec les sites de plaine occupés à l'époque gallo-romaine».⁵⁷ C'est «avec le Bas-Empire et l'époque mérovingienne [que] s'ouvre une nouvelle phase dans l'histoire du plateau», phase qui se caractérise par «une présence humaine stable et l'implantation d'un peuplement qui répondait à un choix délibéré».⁵⁸ À cette époque, «le premier peuplement réun[it] une forteresse et un chef-lieu de paroisse».⁵⁹

4.1.2. Cet habitat peut être «daté du v^e siècle par la D.P.S. grise».⁶⁰ Plus précisément, une boucle de *cingulum* permet de situer la présence d'une garnison romaine à Ronzières «entre le dernier tiers du iv^e et le début du v^e siècle».⁶¹ La présence de boucles du même type dans trois autres sites d'Arvernie⁶² «amène à penser que nous pouvons avoir affaire à des détachements

55. Cf. dans ce sens la très brève notation d'Herbillon (1986: 136), à propos du toponyme hennuyer *Ronquières*: «rom[an]» *rumicārias* 'ronceraie'. L'auteur ne livre cependant pas la référence du (des?) texte(s) «roman(s)» où il aurait recueilli ce mot sans astérisque.

56. V. G. Fournier, 1962: 331-2; 1980; 1982: 555; 1999; Boudartchouk, 1999, *a* et 1999, *b*: 96 et n. 2; cf. aussi Provost / Menessier-Jouannet, II, 1994: 70 (sous *Champeix!*) et 323.

57. G. Fournier, 1999: 170.

58. G. Fournier, 1999: 172.

59. G. Fournier, 1999: 176.

60. Boudartchouk, 1999, *b*: 96 n. 2.

61. Boudartchouk, 1999, *a*: 180.

62. À savoir la forteresse de Chastel-sur-Murat (Cantal), le site de hauteur de Salzuit (Haute-Loire), la nécropole de Maison-Blanche (Puy-de-Dôme).

d'un même corps de troupes, contingentées dans plusieurs *castella* à travers la cité des Arvernes à la fin du iv^e siècle» ou vers les années 400.⁶³

4.1.3. Le caractère public de la paroisse paléochrétienne associée à la forteresse ressort des titres de l'église principale (dédiée, comme l'église mère du diocèse, à la Vierge) et de l'église secondaire (ancien baptistère dédié à saint Jean-Baptiste). Une nécropole, probablement chrétienne, complétait cet ensemble.⁶⁴ La forteresse paraît avoir été encore utilisée à l'époque carolingienne,⁶⁵ mais, «à partir de l'an 1000, Ronzières perdit sa prééminence et un nouveau peuplement se mit en place».⁶⁶

4.2. Il est donc possible de se faire une idée précise de la date à laquelle s'est mis en place le premier «peuplement permanent»⁶⁷ lié à la fonction militaire du site de Ronzières dans le cadre de la défense publique: fin du 4^e siècle ou vers les années 400.

4.3. On est ainsi en mesure de confronter l'estimation chronologique tirée de l'analyse linguistique du désignant —début du 7^e siècle au plus tard, mais peu probablement avant le 4^e siècle (ci-dessus § 3.7.)— et la datation qui résulte de l'investigation archéologique sur le désigné: début de l'occupation permanente du site dans le dernier tiers du 4^e siècle ou vers les années 400. La coïncidence des deux résultats, obtenus de manière complètement indépendante, est frappante. On peut en déduire que le nom tardo-antique de *RUMICĀRIA a sûrement été porté par la forteresse tardo-antique de Ronzières.

5. RONZIÈRES, CABRIÈRES: UN PARALLÈLE

Un parallèle s'impose alors entre le toponyme auvergnat *Ronzières* et le toponyme languedocien *Cabrières* (ch.-l. de comm., cant. de Montagnac, Hérault): les deux noms appartiennent au même patron dérivationnel et à la même couche chronologique, et leurs référents présentent un profil historique similaire.

5.1. En effet, tous les noms du type CAPRĀRIA recensés en Gaule par les manuels de toponymie⁶⁸ sont dépourvus d'articles, et cinq exemplaires sur les six de l'Hérault:⁶⁹ l'essentiel de la formation doit donc être assigné à une date antérieure à *ca.* 700. Le nom de lieu *Capraria* est attesté à plusieurs reprises dans le monde romain avant 600⁷⁰ et le type est diffusé aujourd'hui du Portugal à l'Italie.⁷¹ Toutefois, malgré Hamlin,⁷² sa base n'est pas connue comme lexème latin, que ce soit avec le sens qu'il postule ('étable ou parc à chèvres') ou dans un autre,⁷³ et occ.

63. Boudartchouk, 1999, *b*: 96 n. 2.

64. G. Fournier, 1999: 173-6.

65. G. Fournier, 1999: 178; 1980: 11 (remaniement du premier système défensif).

66. G. Fournier, 1999: 178.

67. G. Fournier, 1999: 172.

68. Vincent, 1937: § 681; Dauzat / Rostaing, 1978; Nègre, 1990-1991: §§ 24805, 24809, 24814-5 (avec une interprétation à exclusion), 24818.

69. Hamlin, 2000: 66.

70. *ThLL, Onomasticon*, vol. 2: 173.

71. Wolf, 1996: 394.

72. Hamlin, 2000: 66.

73. Ø *ThLL*; néant également dans Niermeyer, 1997.

cabrièra 'id.', invoqué également par Hamlin, n'est pas davantage connu.⁷⁴ Le type de *Cabrières* appartient donc approximativement à la même couche chronologique que *Ronzières*.

5.2. Les référents sont également comparables aux points de vue historique et archéologique. Le *Cabrières* du canton de Montagnac désigne en effet un site castral lui aussi bien étudié: délaissé entre le 1^{er} et le 3^e siècles, ce site est réoccupé du 4^e au milieu du 7^e siècle.⁷⁵ Au moment de la campagne de Théodebert contre les Wisigoths (532), *Cabrières* était une «place forte ayant une fonction publique» qui «participait au système de défense de la cité biterroise».⁷⁶ Par la suite, la localité portant ce nom devint le chef-lieu éponyme d'une vicairie carolingienne.⁷⁷ Les profils fonctionnels et chronologiques sont, comme on le voit, très proches.

5.3. De plus, en ce qui concerne *Cabrières*, c'est avec certitude qu'on peut établir que l'ancêtre du nom actuel (*Capraria*) était attaché au *castrum* tardo-antique car on possède sur ce point le témoignage de Grégoire de Tours relatif à la campagne de Théodebert.⁷⁸

5.4. Enfin, *Cabrières* et *Ronzières* sont tous deux des toponymes délexicaux n'appartenant pas, de ce fait, au système latin des toponymes (dé-anthroponymiques) dénotant des exploitations agricoles appropriées et cadastrées (*villae*).⁷⁹ Du point de vue de la hiérarchie des désignés, ce sont originellement des noms de terroirs (*loci*), comme les valeurs de leurs bases étymologiques incitent d'ailleurs à le penser, et non des désignations d'habitats. Ces valeurs étymologiques et les dénnotations primitives sont du reste, si l'on peut dire, typiquement a-castrales.

5.5. Ces deux toponymes, dont l'un est positivement attesté comme nom d'un *castrum* à la fin du 6^e siècle, n'ont donc pu tirer leur motivation objective des forteresses qui furent établies sur les sites qu'ils désignent. La création de ces noms est par conséquent antérieure à l'établissement de ces forteresses: en tant que désignations de *castra*, il s'agit de dénominations héritées.

5.6. La conjonction des données linguistiques et des données archéologiques permet donc d'appréhender sur deux exemples parallèles comment de simples noms de terroirs ont été promus au rang de noms de localités majeures à partir du moment où, par «un choix délibéré», les sites qu'ils dénommaient sont devenus —vers le 4^e siècle dans les deux cas— le siège de forteresses publiques.

5.7. Il est dès lors probable que *RUMICĀRIA désignait antérieurement à l'édification de la forteresse de *Ronzières* les ronciers défrichés en vue de l'installation du nouvel établissement.⁸⁰

74. Ø FEW 2: 297b, CAPRA, qui ne cite qu'un agasc. *cabriera* 'boucherie de chèvres' (Bord. 1450), néo-formation tardive. On lit dans Alibert (1977: 189), source principale de Hamlin pour l'occitan: «*cabrièr*, -ièra, chevrier; étable ou parc à chèvres» (*sic*). La source d'Alibert est Mistral (1878: I, 404) s. v. *cabriero* 'lieu hanté par les chèvres, étable ou parc à chèvres' (sans exemple). La source éventuelle de Mistral n'a pas été retrouvée par les dépouillements du FEW et reste inconnue: il n'est nullement exclu que la donnée mistralienne soit une reconstruction à partir des noms de lieux *Cabrières* (cités par Mistral dans cet article).

75. Schneider / Garcia, 1998: 151 (cf. aussi 94-5).

76. Schneider / Garcia, 1998: 151.

77. Schneider / Garcia, 1998: 150.

78. H.F. III: 20. Cette mention, la plus ancienne, a malheureusement échappé à Hamlin (2000: 66) qui n'a pas tenu compte de la remarque faite par Wolf (1985: 231) dans son compte rendu.

79. Cf. Chambon, à paraître, b.

80. Nous adoptons sur ce point une suggestion de J.-P. Chauveau (*in litteris*).

6. RONZIÈRES NE SERAIT-IL PAS RONZIÈRES?

Le nom de *Ronzières* a suscité l'intervention d'un éminent historien de l'Auvergne, P.-F. Fournier (1979): celui-ci a supposé —à tort, d'après ce que nous venons de conclure—, que le site de Ronzières n'a été que secondairement baptisé du nom qu'il porte aujourd'hui.

6.1. Selon P.-F. Fournier, la dénomination primitive de la forteresse de Ronzières fut *Usson*, toponyme d'origine gauloise conservé dans le nom du *Puy d'Isson/Usson*, hauteur située à 2000 m à l'est de Ronzières.⁸¹ L'auteur raisonnait ainsi: «Le nom de Ronzières appartient à une couche du langage beaucoup trop récente pour remonter aussi haut que les plus anciens établissements constatés en cet endroit. C'est un nom commun se référant à une abondance de ronces, qui ne manquent pas sur cette hauteur. Au contraire le nom d'Isson/Usson appartient à une couche du langage bien plus ancienne. Ne serait-il pas le premier nom de l'antique forteresse, supplanté après l'abandon de l'emplacement de celle-ci en tant que centre de défense et d'autorité, par un simple nom commun d'appartenance linguistique plus récente?»⁸²

6.2. Ce raisonnement pêche par sa base: le caractère supposément beaucoup trop récent du nom de Ronzières pour qu'il puisse convenir au *castellum* de la fin de l'Empire et de l'époque mérovingienne (v. ci-dessus § 3). P.-F. Fournier ne précisait d'ailleurs pas la couche chronologique à laquelle il assignait *Ronzières*. En dépit du manque d'analyse explicite,⁸³ il est vraisemblable qu'il analysait Ronzières comme une formation récente, ce que ce toponyme paraît être sous sa forme refaite à date moderne (v. ci-dessus §§ 2.2.-2.2.4.), mais ce qu'il ne saurait être en réalité. D'autre part, creusant ainsi l'écart entre date du désignant et date du désigné, P.-F. Fournier attribuait probablement «les plus anciens établissements constatés en cet endroit» à l'époque protohistorique car il semble qu'à ses yeux, il avait existé depuis cette époque une continuité de l'habitat.⁸⁴ or cette vue ne paraît plus correspondre à l'état actuel de la recherche (cf. ci-dessus § 4.1.1.).

6.3. L'examen linguistique a montré que tout laisse penser, au contraire, que la dénomination **RUMICĀRIAS* est assez ancienne pour avoir été appliquée à la forteresse tardo-antique (ci-dessus § 4.3.) et que, selon toute vraisemblance, la dénomination préexistait à cette dernière et à tout habitat permanent (ci-dessus §§ 5.5.-5.7). De ce point de vue, le nom (sans article) porté par notre forteresse et paroisse primitive contraste clairement avec les cinq *la/les Ronzière(s)*, de formation occitane, enregistrés dans le Puy-de-Dôme et qui désignent de simples hameaux ou une maison.⁸⁵ Le parallèle établi avec *Capraria* > *Cabrières* (ci-dessus §§ 5.1-5.3.) fait ressortir en outre le caractère non nécessaire de la supposition de P.-F. Fournier, car il n'est pas loisible d'imaginer que *Cabrières* —nom qui pourrait paraître, à première vue, aussi récent que *Ronzières* et aussi peu 'castral' que lui— ne continuerait pas celui que la forteresse de l'Antiquité tardive portait bel et bien.

81. À la limite des communes de Vodable et de Solignat (cant. de Saint-Germain-Lembron); *IGN 1:25 000, 2533 E*.

82. P.-F. Fournier, 1979: 262.

83. L'auteur se contentait de catégoriser ce toponyme —c'est-à-dire, en réalité, l'étymon de ce toponyme— comme «nom commun» et d'associer ce nom commun-étymon à une description référencielle (l'«abondance de ronces»).

84. «Le plateau [...] a été occupé par les hommes à l'époque protohistorique. L'occupation a continué jusqu'à la fin de l'époque romaine. Puis une forteresse [...] fut aménagée dans un des angles où était et est encore une église dédiée à Notre Dame» (P.-F. Fournier, 1979: 259).

85. Bouillet, 1854: 291.

6.4. En outre, l'hypothèse de P.-F. Fournier n'explique guère⁸⁶ pourquoi le nom supposé primitif de Ronzières se serait déplacé au Puy d'Isson —«puy désert» où «aucun vestige médiéval n'[...] a été observé» et dont «aucune mention n'[...] est connue dans les textes médiévaux»⁸⁷ et non pas, dans l'hypothèse d'un déplacement, à Vodable dont le château-fort aurait précisément pris la succession, selon l'auteur, de celui de Ronzières.⁸⁸

6.5. L'hypothèse de P.-F. Fournier, auquel on doit tant de découvertes dans le champ de l'histoire mais aussi de la toponymie auvergnates, ne peut donc être retenue. Elle repose, en fin de compte, sur la transparence interprétative de la forme contemporaine *Ronzières*, transparence bien réelle sans doute pour les locuteurs, mais illusoire sur le plan diachronique. Elle revient à supposer, du coup, pour régler l'apparente discordance entre nom récent et habitat ancien, que le désignant est immuable et que seule son application référentielle peut être soumise au changement. Ce faisant, l'historien oublie paradoxalement que le toponyme possède sa propre historicité en tant qu'unité linguistique.

7. LES CONGÉNÈRES TARDO-ANTIQUES DE RONZIÈRES

Parmi les toponymes cités un peu pêle-mêle dans la littérature toponymique,⁸⁹ on s'efforcera à présent de trier ceux qui relèvent de la même couche chronologique que *Rongeyras* > *Ronzières*.

7.1. Ces toponymes doivent présenter les mêmes caractéristiques que *Rongeyras*, à savoir: base étymologique en */#...k+a...#/ (*RUMICĀRIA) et absence d'article.⁹⁰

7.2. Appartiennent à cette couche tardo-antique:⁹¹ [2] *Ronquières* (Hainaut), *Runkiria* 1182⁹² [3] *Ronchères* (Aisne), de *Roncheriis* 1098,⁹³ qu'on s'abstiendra de placer avec Nègre, parmi les «Formations dialectales» et d'expliquer avec lui comme le «pl. de *ronchière, variante picarde de oïl *roncière* 'lieu plein de ronces'»⁹⁴ (pour la très solide raison que la localité

86. En dépit des explications données dans P.-F. Fournier, 1979: 262-3.

87. P.-F. Fournier, 1979: 263 et 259.

88. P.F. Fournier, 1979: 259-60. La vue de P.-F. Fournier selon laquelle Vodable aurait succédé de Ronzière est en elle-même assez crédible (cf. dans ce sens G. Fournier, 1973: 16; 1980, 14), bien qu'il existe une certaine marge entre l'utilisation de la forteresse de Ronzières durant la période carolingienne (v. ci-dessus § 4.1.3.) et les premières attestations (indirectes) du château de Vodable (1049-1109, 1095; G. Fournier, 1962: 624 n. 5). Vodable étant une possession des comtes d'Auvergne (branche) cadette, ceux-ci seraient ici les «héritiers» du domaine public du haut Moyen Âge.

89. V. Longnon, 1929: § 3007; Gröhler, II, 1913-1933: 186; Strobel, 1936: 44; Nègre, 1990-1991: §§ 23441 *sqq.*

90. Cette série est à distinguer soigneusement, malgré les manuels faisant autorité, des toponymes à article et ne remontant pas à une base en */#...k+a...#/ , comme les nombreux *la Roncière*, *les Roncières*, *la Ronzière*.

91. On écarte deux noms sans article cités par Gröhler (1913-1933: 186): *Roumiguière* (Cantal), car Amé (1897: 435) ne connaît que deux *la Roumiguière* dans ce département, et *Roumigière*, du coup suspect et inconnu d'Amé (1897). On écarte également *Romiguières* (Gard) donné par Strobel (1936: 44) car Germer-Durand (1863: 186) ne connaît dans ce département que *les Romiguières*.

92. Gröhler, II, 1913-1933: 186; Vincent, 1927: § 182 (sous «Le Moyen Âge en général»); Herbillon, 1986: 136.

93. Malsy, 1999-2001: 2, 386.

94. Nègre, 1990-1991: § 23441. Cf. encore Vincent, 1937: § 604, sous «Le Moyen Âge dans son ensemble», avec une notice étymologique (?) qui vaut d'être reproduite: «ronce, prov. *rumec*, etc.; fr. *roncier* 'touffe de ronces'» (le comble paraît atteint). Plus justement, Dauzat / Rostaing (1978: 574): «Lat. *rumex*, -*icis*, ronce [...] avec suff. -*aria*».

té en question est située largement en dehors du domaine linguistique picard); [4] *Ronchères* (Yonne), *Roncheriae* 15^e s.,⁹⁵ qu'on refusera de considérer, malgré Nègre, comme appartenant aux «Formations dialectales» et comme issue d'une «variante de oïl *roncière* 'lieu plein de ronces'»,⁹⁶ ou, avec Longnon, comme relevant des «Origines modernes»:⁹⁷ [5] *Rongères* (comm. de Saint-Sévère, Indre), *Rongeria* 1327, qu'on ne voudra pas mettre, avec Nègre, au compte des «Formations dialectales» en supposant qu'il s'agit du «pl. de oïl **rongère* 'lieu plein de ronces'»;⁹⁸ [6] *Rongères* (Allier), *Rongeyras* 1373,⁹⁹ *Rongeyras* 1381,¹⁰⁰ *c<uratus>* *Rongeriarum* 1392,¹⁰¹ *parrochia de Rungeriis* 1396,¹⁰² qu'il ne faudra plus tenir avec Nègre comme appartenant aux «Formations dialectales» et expliquer par le «pl. de oïl **rongère* 'lieu plein de ronces'»;¹⁰³ [7] *Roumegière* (Ardèche);¹⁰⁴ [8] *Roumegère* (comm. de Bourrou, comm. de Champsevinel et comm. de Montignac-sur-Vézère, Dordogne);¹⁰⁵ [9] *Romigières* (Hérault), *Romigüeira* 1246, qu'on ne comptera plus parmi les «Formations dialectales» en tant que représentant d'occ. *romegüera* 'ronceraie' (l'article forme l'assiette obligatoire du substantif en occitan de toutes époques), malgré Nègre et Hamlin.¹⁰⁶ On ajoutera: [10] *Roumegieras* (comm. de Saint-Cyr, Corrèze).¹⁰⁷

7.3. Les formes s'ordonnent, du nord au sud selon le gradient phonétique suivant (nord-sud):¹⁰⁸ (i) syncope avant la sonorisation, sans palatalisation (Hainaut); (ii) syncope avant la sonorisation, palatalisation de la vélaire (Aisne, Yonne); (iii) sonorisation avant syncope, palatalisation de la vélaire (Indre, Allier et Puy-de-Dôme); (iv) sonorisation sans syncope, palatalisation de la vélaire (Ardèche, Corrèze, Dordogne); (v) sonorisation sans syncope et sans palatalisation (Hérault). On a signalé plus haut (§ 3.5.) que ces toponymes ont été affectés, en outre, par le même passage au féminin sans changement de nombre. Plus au sud, on rappellera (v. ci-dessus § 3.5.) les trois *Romeguera* en Catalogne et un *Romiciaia* italien. Il semble probable que ces derniers toponymes, au féminin, sont plus récents que la série galloromane, si celle-ci repose bien, comme nous le pensons (ci-dessus § 3.5.), sur un neutre.

95. Quantin, 1862: 109.

96. Nègre, 1990-1991: § 23442. Nègre n'explique pas la nature de cette «variante».

97. Longnon, 1929: § 3007. Taverdet (1996: 70) écrit: «*Ronchères* [...]: 'les ronces'; au xv^e s., *Roncheriæ*; nom évident; il s'agit d'un dérivé de *ronce*; donc buisson épineux, mauvais bois» (injustifié). Plus justement, Dauzat / Rostaing (1978: 574): «Lat. *rumex, icis*, ronce [...] avec suff. *-aria*».

98. Nègre, 1990-1991: 23445.

99. Font-Réaulx, 1961-1962: 183.

100. Bruel, 1882: 425.

101. Font-Réaulx, 1961-1962: 218. V. d'autres formes dans Morlet, 1998: 61 et Bruel, 1882: 101.

102. Chazaud, 1881: 252 (sans référence).

103. Nègre, 1990-1991: 23445. Plus justement, Dauzat / Rostaing (1978: 574): «Lat. *rumex, -icis*, ronce [...] avec suff. *-aria*».

104. Mentionné par Longnon (1929: § 3007), mais inconnu de Charrié (1979).

105. Gourgues, 1873: 277; Strobel, 1936: 44 (qui ajoute *Roumagière*, v. les trois exemplaires dans Gourgues, 1873: 276).

106. Nègre, 1990-1991: § 23452; Hamlin, 2000: 333. Plus justement, Dauzat / Rostaing (1978: 574): «Lat. *rumex, -icis*, ronce [...] avec suff. *-aria*».

107. Villoutreix, 1992: 88 («**rumic-arias*»).

108. En se plaçant du point de vue purement linguistique, il est impossible de préciser si les changements ont affecté le nom de lieu déjà formé ou seulement un nom commun de même forme déjà stocké dans le lexique (bien que non attesté dans la langue écrite).

8. TOURZEL

Nom d'une forteresse de la fin de l'Antiquité et de l'époque mérovingienne, *Ronzières* fait groupe, du point de vue de la dénotation, avec *Tourzel*, *Tourzel* 1401,¹⁰⁹ nom d'un village qui dépendait autrefois de Ronzières avant de devenir récemment (1901) le chef-lieu de la commune de Tourzel-Ronzières, Ronzières demeurant le siège de la paroisse.¹¹⁰

8.1. *Tourzel* n'est pas traité dans les ouvrages classiques de toponymie française. Le prototype formel a été donné par Billy, dans le cadre, toutefois, d'une étymologie qui ne satisfaisait pas. Cet auteur a rapporté en effet *Tourzel* à mlat. *turricellus* (cité sans référence) qu'il range parmi les «dérivés bas-médiévaux» de *turris* 'tour'.¹¹¹ Or, une telle hypothèse se heurte à des objections: une formation bas-médiévale basée sur un mot latin est difficile à admettre au plan sociolinguistique comme au plan linguistique (on s'accorde très généralement à penser que les nom de lieux de la région étaient, au bas Moyen Âge, créés en occitan et non pas en latin médiéval). D'autre part, une formation bas-médiévale constituerait nécessairement un emprunt savant, lequel n'aurait pu subir, cela va de soi, ni la sonorisation, ni la syncope, le résultat attendu étant, dans cette hypothèse, **To(u)r(r)icel*.

8.2. Il convient donc de remanier l'étymologie avancée par Billy en faveur d'une formation du latin parlé, **TURRICELLU*.¹¹² Cette base étymologique, non attestée dans le latin écrit de l'Antiquité, n'a pas de continuateur dans le lexique galloroman et son double suffixe n'est plus productif en occitan dès l'ancienne langue;¹¹³ les manuels de toponymie française n'enregistrent aucun cognat. La suffixation, du fait de la tonicité de *-ELLU*, apparaît, d'autre part, comme relativement récente dans la latinité (on sait que *-ICELLU* prend souvent la suite de *-ICULU*).¹¹⁴ Par ailleurs, le point de départ de *Tourzel* remonte à une période antérieure à la sonorisation et à la syncope qu'on place vers le 5^e siècle,¹¹⁵ les deux procès étant contemporains dans la région (cf. le double traitement local *ausèl* et *aucèl*, de *AV(I)CELLU*).¹¹⁶ On ne peut affirmer de façon absolue que ces procès ont pris effet sur le toponyme et non sur un prédécesseur lexical;

109. Chassaing, 1886: 465. Tardieu, (1877: 341) donne les formes (sans références) de *Torzello* 11^e s., de *Tourzello* 1121, probablement extraites de formules anthroponymiques; il indique qu'un Seguin de Tourzel vivait en 1121 et un Hugues de Tourzel en 1126, et il renvoie en bibliographie au cartulaire de Sauxillanges (Doniol, 1864). Celui-ci permet de repérer *Stephanus de Tourzello* 1096-1102 (n° 842), sa veuve (*relicta Stephani de Tourzel*) et un parent *Petrus Tourzel* ca 1130 (n° 979), son fils *Odilo de Torzello* (n° 892 s.d.) et le fils de ce dernier, *Hugo de Tourzello* (n° 865 s.d.; 1116-1121, n° 706), ainsi qu'un *Seguinus, miles de Tourzello* (n° 843, du temps du comte d'Auvergne Robert III [1136-1145]). Sur certains de ces documents, v. G. Fournier, 1980: 17 et n. 23; Chambon, à paraître, c.

110. G. Fournier, 1999: 169.

111. Billy, 1996: 155. En latin médiéval *turricellus* est attesté en 1217 dans un texte de Modène (Niermeyer, 1997: 1049 = DC).

112. Cf. *avis* fem. et *aucellus* masc.

113. Ø Adams, 1909; Ø Ronjat, 1930-1941.

114. Cf. Meyer-Lübke, II, 1890-1906: § 502. Dans le cas présent, la couche diminutive plus ancienne (< *TURRICULA* 'petite tour') est représentée dans le domaine occitan par *Touzeille* (Haute-Loire) et *Tourzeilles* (Aude); v. notamment Vincent, 1937: § 753; Nègre, 1990-1991: § 6044. Pour le domaine catalan, cf. *OnCat* 7: 316-7; pour le domaine italien, cf. Pellegrini, 1990: 234 et Gasca Queirazza *et al.*, 1990: 659, 661.

115. Le processus prend fin durant la période d'intégration des emprunts au francique (Ronjat, I, 1930-1941: 53).

116. Ronjat, II, 1930-1941: 73. Pour les formes auvergnates, v. *ALAL* 401 et 401*; Dauzat, 1906: 28-9; Dauzat, 1938: 154-5; Reichel, 1991: 59.

cependant l'absence de tout parallèle lexical et de caractère d'*unicum* de notre nom de lieu dans la Galloromania favorisent l'hypothèse d'une dérivation toponymique *ad hoc*. En tout cas, l'absence d'article assure que la formation du toponyme est antérieure à *ca.* 700.¹¹⁷

8.3. D'autre part, le sémantisme de *TURRICELLU,¹¹⁸ le caractère diminutif de la formation, et la contiguïté géographique de Tourzel et de Ronzières (les deux villages ne sont distants que d'un km à vol d'oiseau),¹¹⁹ conduisent à penser que *TURRICELLU/Tourzel a désigné à l'origine un élément fortifié secondaire lié au site militaire principal (Ronzières). Du reste, l'archéologue assure que «la tour, *turris*, ne se conçoit guère isolée. Elle fait partie d'un système qu'elle renforce et, surtout, qu'elle éclaire».¹²⁰

8.4. Dans ces conditions, le début de l'occupation militaire de Ronzières (fin 4^e siècle ou vers les années 400; v. ci-dessus § 4.1.2.) peut fournir un *terminus a quo*, indirect, mais crédible, à la formation de *Tourzel*. On situera donc la création de ce toponyme entre la fin du 4^e siècle et *ca.* 700. On ajoutera que si le nom du site primaire (*RUMICĀRIA/Ronzières) est hérité d'une période antérieure à la forteresse qui y fut construite, la valeur du toponyme désignant le site secondaire (*TURRICELLU/Tourzel) laisse penser, au contraire, que cet établissement a été créé avec une fonction spécifiquement militaire.

8.4. Le binôme Ronzières/Tourzel est à comparer à celui que forment, dans la même région du sud du Puy-de-Dôme, Saint-Jean-Saint-Gervais (ch.-l. de comm., cant. de Jumeaux), site défensif et siège d'une paroisse primitive,¹²¹ et son hameau d'Espessous, dont le nom, *Spessous* 966, provient de INSPECTIONES, pluriel de lat. *inspectiō* 'action de regarder' ayant eu probablement la valeur concrète de 'tour de guet'.¹²² Un autre binôme du même type est probablement constitué par le *castrum* de Thiers, attesté au 6^e siècle et existant probablement dès le 5^e siècle,¹²³ et le village voisin d'Escoutoux (ch.-l. de comm., cant. de Thiers, Puy-de-Dôme) dont le nom, issu de lat. AUSCULTATIŌNE 'action d'écouter, d'espionner' (> *ESC-),¹²⁴ semble parallèle à *Espessous*, pour la formation et la motivation.

9. CONCLUSION

L'analyse linguistique du nom de lieu *Ronzières* et de la série tardo-antique à laquelle il appartient permet, en définitive, de soutenir que la forteresse publique arverne de Ronzières a hérité, à la fin du 4^e siècle ou vers les années 400, du nom d'un terroir appartenant au *saltus publicus* (*RUMICĀRIA) sur lequel elle a été établie.¹²⁵ La promotion d'un microtoponyme en

117. V. Chambon, 2000, *a*: 69-70.

118. Sur les tours romaines, v. Grenier, 1931: 469-71.

119. IGN 1:25 000, 2553 E.

120. Grenier, 1931: 469.

121. G. Fournier, 1962: 609-10.

122. Chambon, 2000, *b*: 71-3.

123. Fournier / Fournier 1958: 3-4; G. Fournier, 1962: 338-41.

124. Hérillier, 1989: 11 (cf. les formes anciennes et la prononciation actuelle [ikuta'zy] à Arconsat).

125. L'ancêtre de *Ronzières* se signale donc à l'attention comme un des très rares noms de lieux-dits antiques qui aient été signalés en Arvernie —peut-être le seul.

nom de forteresse (et, par suite, en nom de paroisse et de village) est, à Ronzières comme à Cabrières, une des conséquences toponymiques concrètes — à côté des créations néologiques sur CASTRA, CASTELLU *uel sim.* — du développement des places fortes rurales qui, à partir du règne de Constantin,¹²⁶ caractérise les deux derniers siècles de l'Empire en Occident.¹²⁷ En outre, la dénomination d'un village voisin et anciennement dépendant de Ronzières, Tourzel, peut s'intégrer dans l'ancienne fonction défensive propre à cette petite zone. Cette étude de cas aurait atteint son but si elle avait pu montrer que des progrès, au moins ponctuels, sont concrètement réalisables dans la datation des toponymes galloromans.

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS CET ARTICLE

agasc.	ancien gascon	cop.	copie
auv. mod.	auvergnat moderne	déb.	début
cant.	canton	mlat.	moyen latin
Char.	Charente	<i>uel sim.</i>	<i>uel similia</i> ou semblables
comm.	commune	∅	unité qui manque à
ch. l.	chef-lieu		

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adams 1913 ADAMS, Edward L. (1913): *Word-Formation in Provençal*. New York/Londres.
- ALAL POTTE, Jean-Claude (1975-): *Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin*. 3 vol. Paris.
- Alibert 1977 ALIBERT Louis (1977): *Dictionnaire occitan français selon les parlers languedociens*. nouv. éd., Toulouse.
- ALMC NAUTON, Pierre (1957-1963): *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*. 4 vol. Paris.
- Amé 1897 AMÉ, Émile (1897): *Dictionnaire topographique du département du Cantal*. Paris.
- André 1956 ANDRÉ, Jacques (1956): *Lexique des termes de botanique en latin*. Paris.
- André 1985 ANDRÉ, Jacques (1985): *Les Noms de plantes dans la Rome antique*. Paris.
- Arduini / Fournier 1973 ARDUINI, Ezio / FOURNIER, Gabriel et Pierre-François (1973): «Découvertes aux puits Saint-André et Saint-Romain (communes de Mirefleurs, Busséol et Saint-Maurice)». *Revue d'Auvergne* 86, p. 167-186.
- Baluze 1708 BALUZE, Étienne (1708): *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*. 2 vol. Paris.
- Bastardas 1994 BASTARDAS, Reina (1994): *La formació dels collectius botànics en la toponímia catalana*. Barcelone.
- Billy 1996 BILLY, Pierre-Henri (1996): «Toponymie et archéologie: essai méthodologique sur la Basse-Auvergne». *NRO* 27/28, p. 147-168.

126. Grenier, 1931: 428; Brulet, 1996: 234.

127. Sur ce développement, v. G. Fournier, 1978: 25 *sqq.*; pour l'Arvernie, v. G. Fournier, 1962: 330 *sqq.*; Arduini / Fournier / Fournier, 1973; Boudartchouk, 1998: 473-7, 490-1, et 1999, b.

- Boudartchouk 1998 Boudartchouk, Jean-Luc, (1998): *Le Carladez de l'Antiquité au XIII^e siècle. Terroirs, hommes et pouvoirs*. Toulouse. [Thèse de doctorat nouveau régime].
- Boudartchouk 1999, a Boudartchouk, Jean-Luc, (1999, a.): «Note sur la plaque de *cingulum* triangulaire trouvée à Ronzières». FIZELLIER-SAUGET, Bernadette (coord.): *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie. Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne. Clermont-Ferrand (3-6 octobre 1991)*, Clermont-Ferrand, p. 180.
- Boudartchouk 1999, b Boudartchouk, Jean-Luc, (1999, b): «Un exemple de *castellum* auvergnat: le site de hauteur de Chastel-sur-Murat (Cantal)». FIZELLIER-SAUGET, Bernadette (coord.): *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie. Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne. Clermont-Ferrand (3-6 octobre 1991)*, Clermont-Ferrand, p. 83-107.
- Bouillet 1854 Bouillet, Jean-Baptiste, (1854): *Dictionnaire des lieux habités du département du Puy-de-Dôme*. Clermont-Ferrand [réimpression, Marseille, 1983].
- Bruel 1882 Bruel, Alexandre, (1882): *Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour du XIV^e au XVIII^e siècle*. Paris.
- Brulet 1996 Brulet, Raymond (1996): «Les transformations du Bas-Empire». REDDÉ, M.: *L'Armée romaine en Gaule*. Paris, p. 223-265.
- Chambon 2000, a Chambon, Jean-Pierre, (2000, a): «Pour la chronologie des toponymes (gallo)romans d'origine délexicale. Étude d'un type tardo-antique aquitain: *Fornols*». *ER* 22, p. 59-82.
- Chambon 2000, b Chambon, Jean-Pierre, (2000, b): «Un document auvergnat du X^e siècle passé inaperçu: le testament d'Amblard de Nonette. Recherches toponymiques et historiques». *Le Moyen Âge* 106, p. 63-99.
- Chambon à paraître, a Chambon, Jean-Pierre, (à paraître, a): «Observations et hypothèses sur la charte de Nizezius (Moissac a. 680): contributions à la protohistoire du galloroman méridional et à la connaissance de la période mérovingienne dans la région toulousaine». *RLaR*.
- Chambon à paraître, b Chambon, Jean-Pierre, (à paraître, b): «Sur le système latin de dénomination des localités (toponymie de la Gaule)». *RLiR* 66 (2002).
- Chambon à paraître, c Chambon, Jean-Pierre, (à paraître, c): «La *Carta de censu de Berlerias* (cartulaire de Sauxillanges n° 979): datation, localisation et remarques lexicographiques». *Leng*.
- Charrié 1979 Charrié, Pierre (1979): *Dictionnaire topographique du département de l'Ar-dèche*, Paris.
- Chassaing 1886 Chassaing, Augustin (1886): *Spicilegium Brivatense. Recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l'Auvergne*. Paris.
- Chazaud 1881 Chazaud, Martial (1881): *Dictionnaire des lieux habités du département de l'Allier*. Moulins.
- DAO BALDINGER, Kurt (1975-): *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*. Tubingue.
- DAOSuppl BALDINGER, Kurt (1975-): *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*. Tubingue.
- Dauzat 1906 Dauzat, Albert (1906): *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*. Paris.
- Dauzat 1938 Dauzat, Albert (1938): «Géographie phonétique de la Basse Auvergne». *RLiR* 14, p. 1-210.
- Dauzat / Rostaing 1978 Dauzat, Albert / Rostaing, Charles (1978² [1963]): *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*. Paris.

- DC *Glossarium mediae et infimae latinitatis* conditum a Carolo du Fresne Domino Du Cange, editio nova a L. FAVRE, 10 vol., Niort, 1883-1887.
- DECat COROMINES, Joan (1980-1991): *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana*. 9 vol. Barcelone.
- DECH COROMINAS, Joan / PASCUAL, José A. (1980-1983): *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*. 6 vol. Madrid.
- DONIOL 1864 DONIOL, Henri (1864): *Cartulaire de Sauxillanges*. Clermont-Ferrand / Paris.
- FEW WARTBURG, Walther von (1922-): *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*. 25 vol. Leipzig/Bonn/Bâle.
- Font-Réaulx 1961-1962 FONT-RÉAULX, Jacques de (1961-1962): *Pouillés de la province de Bourges*. 2 vol. Paris.
- Fouché 1952-1961 FOUCHÉ, Pierre (1952-1961): *Phonétique historique du Française*. 3 vol. Paris.
- Fournier 1962 FOURNIER, Gabriel (1962): *Le Peuplement rural en Basse Auvergne durant le Haut Moyen Âge*. Paris.
- Fournier 1973 FOURNIER, Gabriel (1973): *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au xv^e siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel*. Paris.
- Fournier 1978 FOURNIER, Gabriel (1978): *Le Château dans la France médiévale. Essai de sociologie monumentale*. Paris.
- Fournier 1980 FOURNIER, Gabriel (1980): «Trois villages auvergnats à la lumière de l'histoire et de l'archéologie: Ronzières, Vodable et Tourzel». HIGOUNET, C. (dir.): *Géographie historique du village et de la maison rurale. Actes du colloque tenu à Bazas les 19-21 octobre 1978*, p. 7-19.
- Fournier 1982 FOURNIER, Gabriel (1982): «La mise en place du cadre paroissial et l'évolution du peuplement». *Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, t. xxviii: *Cristianizzazione ed organizzazione ecclesiastica delle campagne nell'alto medioevo: espansione e resistenza (Spoleto, 10-16 aprile 1980)*, p. 495-575.
- Fournier 1999 FOURNIER, Gabriel (1999): «Ronzières (Puy-de-Dôme): forteresse et paroisse des époques paléochrétienne et mérovingienne». FIZELLIER-SAUGET, Bernadette (coord.): *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie. Actes des xiii^e journées internationales d'archéologie mérovingienne. Clermont-Ferrand (3-6 octobre 1991)*, Clermont-Ferrand, p. 169-179.
- Fournier 1958 FOURNIER, Gabriel / FOURNIER, Pierre-François (1958): «Remarques sur les origines de Thiers (à propos de l'ouvrage récent de M. Paul Combe)». *Revue d'Auvergne* 72, p. 65-100 [cité d'après le tiré à part].
- Fournier 1979 FOURNIER, Pierre-François (1979): «Recherches sur l'histoire de l'Auvergne. 1. Qu'était «Usson» cité par Dauphin d'Auvergne? 2. Ruines de villages bâtis à pierre sèche et abandonnés». *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* 89, p. 257-311.
- Gasca Queirazza et al. 1990 GASCA QUEIRAZZA, Giuliano / MARCATO, Carla / PELLEGRINI, Giovan Battista / PETRACCO SICCARDI, Giulia / ROSSEBASTIANO, Alda (1990): *Dizionario di toponomastica. Storia e significato dei nomi geografici italiani*. Turin.
- Germer-Durand 1863 GERMER-DURAND, E. (1863): *Dictionnaire topographique du département du Gard*. Paris.
- Gourgues 1873 GOURGUES, Le V^e de (1873): *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*. Paris.
- Grenier 1931 GRENIER, Albert 1931: *Archéologie gallo-romaine, 1^{re} partie: Généralités, travaux militaires*. Paris.
- Gröhler 1913-1933 GRÖHLER, Hermann (1913-1933): *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsamen*. 2 vol. Heidelberg.

- Hamlin 2000 HAMLIN, Frank R. (2000): *Toponymie de l'Hérault. Dictionnaire toponymique et étymologique* (avec la collaboration de A. Cabrol). Millau/Montpellier.
- Herbillon 1986 HERBILLON, Jules (1986): *Les Noms de communes de Wallonie*. S.l. (Crédit Communal).
- Hérilier 1989 HÉRILIER, Christian (1989): *Les Noms de communes de l'arrondissement de Thiers*. Thiers.
- Huguet HUGUET, Edmond (1925-1967): *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*. 7 vol. Paris.
- Jaloustre 1913 JALOUSTRE, Élie (1913): *Un Pèlerinage d'Auvergne. Notre-Dame de Ronzières*. Riom.
- La Chaussée 1974 LA CHAUSSÉE, François de (1974): *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*. Paris.
- Lausberg 1966 LAUSBERG, Heinrich (1966): *Lingüística románica*. Vol. II. Madrid.
- Leumann et al. 1972-1977 LEUMANN, Manu / HOFMANN, Johann Baptist / SZANTYR, Anton (1972-1977): *Lateinische Grammatik, auf der Grundlage des Werkes von F. Stolz und J.H. Schmalz*. Munich. 2 vol.
- Longnon 1929 LONGNON, Auguste (1929): *Les Noms de lieu de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations*. 2 vol. Paris [Réimpression, Paris, 1968].
- Malsy 1999-2001 MALSY, Jean-Claude (1999-2001): *Les Noms de lieu du département de l'Aisne. Nouvelle édition augmentée, commentée et annotée du Dictionnaire toponymique du département de l'Aisne d'Auguste Matton*. 3 vol. Champaubert.
- Meyer-Lübke 1890-1906 MEYER-LÜBKE, Wilhelm (1890-1906): *Grammaire des langues romanes*. 4 vol. Paris. [Trad. fr.].
- Mistral 1878 MISTRAL, Frédéric (1878): *Lou Tresor dóu Felibrige*. 2 vol. Aix-en-Provence [réimpression, s.l., 1968].
- Morlet 1998 MORLET, Marie-Thérèse (1998): *Terriers de l'ancien Bourbonnais (1385-1476)*. Fontaine-lès-Dijon.
- Nègre 1990-1991 NÈGRE, Ernest (1990-1991): *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*. 3 vol. Genève.
- Niermeyer 1997 NIERMEYER, Jan Frederik (1997): *Mediae latinitatis Lexicon minus*. Leiden.
- OnCat COROMINES, Joan (1989-1997): *Onomasticon Cataloniae*. 8 vol. Barcelone.
- Pellegrini 1990 PELLEGRINI, Giovan Battista (1990): *Toponomastica italiana*. Milan.
- Provost / Mennessier-Jouannet 1994 PROVOST, Michel / MENNESSIER-JOUANNET, Christine (1994): *Carte archéologique de la Gaule. Le Puy-de-Dôme*. 2 vol. Paris.
- Quantin 1882 QUANTIN, Max (1882): *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne*. Paris.
- Reichel 1991 REICHEL, Karl (1991): *Les Parlers du Puy-de-Dôme et parlers voisins au NO. et à l'E.*. Clermont-Ferrand.
- Reitzenstein 1970 REITZENSTEIN, Wolf-Armin Frhr. v. (1970): *Untersuchungen zur römischen Ortsnamengebung*. [Thèse de Munich].
- REW MEYER LÜBKE, Wilhelm (1935³): *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg.
- Ronjat 1930-1941 RONJAT, Jules (1930-1941): *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*. 4 vol. Montpellier.
- Roques 2000 ROQUES, Gilles (2000): *Compte rendu de Estudis Romànics 22 (2000)*. RLiR 64, p. 468-469.
- Schneider / Garcia 1998 SCHNEIDER, Laurent / GARCIA, Dominique (1998): *Carte archéologique de la Gaule. Le Lodévois*. Paris.

- Straka 1979 STRAKA, Georges (1979): *Les Sons et les Mots. Choix d'études de phonétique et de linguistique*. Paris.
- Strobel 1936 STROBEL, Heinrich (1936): *Die von Pflanzennamen abgeleiteten Ortsnamen einiger südfranzösischer Departements*. Tübingen.
- Tardieu 1877 TARDIEU, Ambroise (1877): *Grand Dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*. Moulins [réimpression, Marseille, 1976].
- Taverdet 1996 TAVERDET, Gérard (1996): *Les Noms de communes de l'Yonne*. Fontaine-lès-Dijon.
- TLF *Trésor de la Langue Française*, 16 vol. (1971-1994). Paris.
- ThLL *Thesaurus Linguae Latinae*. (1900-). Leipzig.
- Villoutreix 1992 VILLOUTREIX, Marcel (1992): *Noms de lieux de la Corrèze*. Limoges.
- Vincent 1927 VINCENT, Auguste (1927): *Les Noms de lieux de la Belgique*. Bruxelles.
- Vincent 1937 VINCENT, Auguste (1937): *Toponymie de la France*. Bruxelles.
- Wolf 1985 WOLF, Heinz Jürgen (1985): Compte rendu de Hamlin 1983. *RLiR* 49, p. 228-232.
- Wolf 1996 WOLF, Heinz Jürgen (1996): «Gemeinromanische Tendenzen IX. Onomastik». HOLTUS, Günter / METZELTIN, Michael / SCHMITT, Christian (éd.): *LRL*. Vol. II/1, Tübingen, p. 387-422.
- Zink 1989 ZINK, Gaston (1989): *Morphologie du français médiéval*. Paris.

RÉSUMÉ

La présente contribution s'attache, dans le prolongement d'un article précédent (*ER* 22, 2000, 59-82), à chronologiser un toponyme auvergnat *Ronzières* (Puy-de-Dôme, France) < *RUMICĀRIA. Sur divers critères purement linguistiques, on parvient à établir l'intervalle 4^e siècle-début 7^e siècle. L'intérêt méthodologique du dossier tient au fait qu'il est possible de tester la validité de la datation linguistique en la confrontant aux résultats des recherches, très poussées, menées par les historiens-archéologues (G. Fournier, J.-L. Boudartchouk): or, ceux-ci placent justement aux environs de 400 le début de l'occupation permanente du site de Ronzières, forteresse tardo-antique ayant servi de support à une paroisse paléochrétienne. Le parallèle avec le nom d'une autre forteresse tardo-antique (*Cabrières*, Hérault) montre en outre comment de simples noms de terroirs (*RUMICĀRIA, *Capraria*) ont été promus en noms d'habitats par le développement du réseau de fortifications rurales caractéristique des deux derniers siècles de l'Empire en Occident.

MOTS- CLÉS: toponymie, chronologie, forteresse publique, Auvergne, *RUMICĀRIA.

ABSTRACT

This contribution, building on a previous article (*ER* 22, 2000, 59-82), seeks to establish the chronology of the Auvergne place-name *Ronzières* (Puy-de-Dôme, France) < *RUMICĀRIA. Using various purely linguistic criteria, the time span from the fourth to the early seventh century is established. The methodological interest of this paper lies in that the validity of this linguistic da-

ting can be tested by contrasting it with the results of the highly advanced research led by historian-archaeologists (G. Fournier, J.-L. Boudartchouk), who indeed date the first permanent occupation of the site of Ronzières to around 400, as a late-antiquity fortress serving the purposes of an early Christian parish. Moreover, the parallel with the name of another late-antiquity fortress (*Cabrières*, Hérault) shows how ordinary local names for stretches of land (*RUMICĀRIA, *Capraria*) are promoted to become the names of settlements through the development of the network of rural fortifications that characterised the last two centuries of the Empire in the West.

KEY WORDS: place names, chronology, public fortress, Auvergne, *RUMICĀRIA.